



METTRE EN ŒUVRE LES CONTRATS EN ALTERNANCE

Objectif : *Maîtriser les deux dispositifs d'alternance tant sur le plan juridique que pratique.*

Programme

1- Le cadre juridique des contrats en alternance

Les objectifs des contrats en alternance

Les populations concernées par les contrats en alternance

Les obligations en matière de contrat en alternance

2- Le contrat d'apprentissage

Les règles générales de l'apprentissage

L'organisation des contrats d'apprentissage

Le suivi du contrat

La fin du contrat

3- Le contrat de professionnalisation

Les règles générales de la professionnalisation

L'organisation des contrats de professionnalisation

Le suivi du contrat

La fin du contrat

4- Le tutorat

Le maître d'apprentissage

Le tuteur

Le tuteur externe

5- La mise en œuvre d'une politique d'alternance

La place de l'alternance dans la GPEC

L'implication des services RH de l'entreprise dans l'alternance

Le choix entre apprentissage et professionnalisation

Public

Responsable de formation

Responsable Ressources Humaines

Chargé(e) de formation

Gestionnaire de formation

Méthode pédagogique

Validation d'acquis (quiz)

Echanges d'expériences et de pratiques

Remise d'un support pédagogique aux participants

Dates et durée : 1 jour

Paris : 5 Novembre 2010 – 28 janvier 2011 – 8 mars 2011

Lille : 20 Octobre 2010 – 7 janvier 2011 – 12 mai 2011

Tarif

570 euros HT

[Pour aller plus loin !](#)